

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De l'ingt deux heures - an mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de (Isabelle) (Marie) (Villon) décédée

le jour hier à cinq heures du soir, sans profession

Agée de cinquante-huit ans, née à la Garde

département du var domiciliée à la Garde

et de son père (Villon) et de son père (Villon)

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être (son) par alliance de la défunte et par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde qui a dit être (son) par alliance de la défunte

Et ont, les déclarants, signé avec moi

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi sous-signé, en l'absence de l'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du

Mullon Adoul Mugny

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De l'ingt deux heures - an mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de (Marie) (Villon) (Isabelle) (Villon) décédée

le jour hier à huit heures du soir, sans profession

Agée de quarante-cinq ans, née à Coulon

département du var domiciliée à la Garde

et de son père (Villon) et de son père (Villon)

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être (son) par alliance de la défunte et par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde qui a dit être (son) par alliance de la défunte

Et ont, les déclarants, signé avec moi

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi sous-signé, en l'absence de l'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du

Mugny

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon

De l'ingt deux heures - an mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de (Marie) (Villon) (Isabelle) (Villon) décédée

le jour hier à huit heures du soir, sans profession

Agée de quarante-cinq ans, née à Coulon

département du var domiciliée à la Garde

et de son père (Villon) et de son père (Villon)

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être (son) par alliance de la défunte et par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde qui a dit être (son) par alliance de la défunte

Et ont, les déclarants, signé avec moi

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi sous-signé, en l'absence de l'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du

Mugny

MAIRIE de Coulon ARRONDISSEMENT de Coulon

De l'ingt deux heures - an mil huit cent quarante-trois, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de (Marie) (Villon) (Isabelle) (Villon) décédée

le jour hier à huit heures du soir, sans profession

Agée de quarante-cinq ans, née à Coulon

département du var domiciliée à la Garde

et de son père (Villon) et de son père (Villon)

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être (son) par alliance de la défunte et par le sieur Jean Louis Villon

Agé de cinquante ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à la Garde qui a dit être (son) par alliance de la défunte

Et ont, les déclarants, signé avec moi

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi sous-signé, en l'absence de l'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. après m'être assuré du

Mugny